

L'ALLIANCE NATIONALE

Droits d'entrée pour devenir membre de "L'Alliance Nationale"

Pour certificats de participation de \$ 600	\$0.50
1000	1.00
2000	2.00
Droit d'inscription à la Caisse des Malades	0.50
Honoraire d'examen médical	2.00

Tarif des contributions mensuelles pour un Certificat de dotation

Age à l'admission	Age à l'admission				Age à l'admission			
	\$500.00	\$1000.00	\$2000.00	\$3000.00	\$500.00	\$1000.00	\$2000.00	\$3000.00
18	0.55	1.10	2.20	3.30	0.55	1.10	2.20	3.30
19	0.55	1.10	2.20	3.30	0.55	1.10	2.20	3.30
20	0.55	1.10	2.20	3.30	0.55	1.10	2.20	3.30
21	0.55	1.10	2.20	3.30	0.55	1.10	2.20	3.30
22	0.55	1.10	2.20	3.30	0.55	1.10	2.20	3.30
23	0.55	1.10	2.20	3.30	0.55	1.10	2.20	3.30
24	0.55	1.10	2.20	3.30	0.55	1.10	2.20	3.30
25	0.55	1.10	2.20	3.30	0.55	1.10	2.20	3.30
26	0.55	1.10	2.20	3.30	0.55	1.10	2.20	3.30
27	0.55	1.10	2.20	3.30	0.55	1.10	2.20	3.30
28	0.55	1.10	2.20	3.30	0.55	1.10	2.20	3.30
29	0.55	1.10	2.20	3.30	0.55	1.10	2.20	3.30
30	0.55	1.10	2.20	3.30	0.55	1.10	2.20	3.30
31	0.55	1.10	2.20	3.30	0.55	1.10	2.20	3.30
32	0.55	1.10	2.20	3.30	0.55	1.10	2.20	3.30
33	0.55	1.10	2.20	3.30	0.55	1.10	2.20	3.30
34	0.55	1.10	2.20	3.30	0.55	1.10	2.20	3.30
35	0.55	1.10	2.20	3.30	0.55	1.10	2.20	3.30
36	0.55	1.10	2.20	3.30	0.55	1.10	2.20	3.30

Tarif de contributions mensuelles pour un Certificat d'assurance au décès (vie entière)

Age à l'admission	Age à l'admission				Age à l'admission			
	\$500.00	\$1000.00	\$2000.00	\$3000.00	\$500.00	\$1000.00	\$2000.00	\$3000.00
18	0.45	0.90	1.80	2.70	0.45	0.90	1.80	2.70
19	0.45	0.90	1.80	2.70	0.45	0.90	1.80	2.70
20	0.45	0.90	1.80	2.70	0.45	0.90	1.80	2.70
21	0.45	0.90	1.80	2.70	0.45	0.90	1.80	2.70
22	0.45	0.90	1.80	2.70	0.45	0.90	1.80	2.70
23	0.45	0.90	1.80	2.70	0.45	0.90	1.80	2.70
24	0.45	0.90	1.80	2.70	0.45	0.90	1.80	2.70
25	0.45	0.90	1.80	2.70	0.45	0.90	1.80	2.70
26	0.45	0.90	1.80	2.70	0.45	0.90	1.80	2.70
27	0.45	0.90	1.80	2.70	0.45	0.90	1.80	2.70
28	0.45	0.90	1.80	2.70	0.45	0.90	1.80	2.70
29	0.45	0.90	1.80	2.70	0.45	0.90	1.80	2.70
30	0.45	0.90	1.80	2.70	0.45	0.90	1.80	2.70
31	0.45	0.90	1.80	2.70	0.45	0.90	1.80	2.70
32	0.45	0.90	1.80	2.70	0.45	0.90	1.80	2.70
33	0.45	0.90	1.80	2.70	0.45	0.90	1.80	2.70
34	0.45	0.90	1.80	2.70	0.45	0.90	1.80	2.70
35	0.45	0.90	1.80	2.70	0.45	0.90	1.80	2.70
36	0.45	0.90	1.80	2.70	0.45	0.90	1.80	2.70

MALADIE

Les contributions ci-dessous sont exigibles des membres qui se sont inscrits pour recevoir des bénéfices hebdomadaires en cas de maladie, d'après leur âge à l'inscription.

Age	Taux	Age	Taux	Age	Taux	Age	Taux
18	35	28	40	37	46	46	59
19	36	29	41	38	47	47	62
20	36	30	42	39	48	48	65
21	37	31	43	40	49	49	70
22	37	32	44	41	50	50	75
23	38	33	45	42	51	51	80
24	38	34	46	43	52	52	85
25	39	35	47	44	53	53	90
26	39	36	48	45	54	54	1.00
27	40						

Une légère cotisation mensuelle est imposée par le cercle pour couvrir ses frais d'administration, tel que loyer, etc., et pour payer \$1.00 par année pour chaque membre au Conseil Général.

Baudin, Loranger, St-Germain & Guerin
 AVOCATS
 54 Rue Notre-Dame Est

BENEFICES

Accordés par l'Alliance Nationale
 INDEMNITE, 1^o de \$5 par semaine pendant 20 semaines par année. Maximum \$400 dans chaque cas.

CERTIFICATS DE PARTICIPATION

1^o - Certificat d'assurance au décès (vie entière)
 (a) CAPITAL-HERITAGE - Au décès du titulaire, ses bénéficiaires ont droit à \$500, \$1000, \$2000 ou \$3000, selon le chiffre du certificat dont ils sont porteurs.
 (b) CERTIFICAT DE PARTICIPATION ACQUIS - Un membre, porteur d'un certificat d'assurance au décès, (vie entière), qui se retire de l'association, après 10 ans de sociétariat, peut recevoir un certificat de participation acquis représentant la moitié du montant des contributions qu'il a versées à la caisse représentant la moitié du montant de son certificat, un certificat acquis également au montant de la paie à cette caisse; ce certificat est payable à ses bénéficiaires ou héritiers à son décès.

2^o - Certificat de Dotation

(a) CAPITAL-HERITAGE - Au décès d'un sociétaire, ses bénéficiaires ont droit à \$500, \$1000, \$2000 ou \$3000, selon le chiffre du certificat de dotation dont il sera alors porteur.
 (b) INDEMNITE AUX INVALIDES - Les membres frappés d'invalidité, d'un certificat d'assurance au décès, reçoivent la moitié de leur certificat de dotation, le solde étant payable au décès du sociétaire, ou lorsqu'il aura atteint l'âge de 70 ans.
 (c) PENSIONS AUX VIEILLARDS - Tout membre qualifié aux termes des Statuts qui aura atteint l'âge de 70 ans recevra annuellement un montant de son certificat de dotation.
 (d) CERTIFICAT DE PARTICIPATION ACQUIS - Un membre qui se retire de l'association après 10 ans de sociétariat peut recevoir un certificat de participation acquis représentant la moitié du montant des contributions qu'il a versées à la caisse de dotation; celui qui se retire après 20 ans de sociétariat, un certificat acquis également au montant de la paie à cette caisse; ce certificat est payable à ses bénéficiaires ou héritiers à son décès.

Age d'adh. isibilité: de 18 à 55 ans.
 Contributions à taux fixes, graduées d'après l'âge à l'admission.

L'Alliance Nationale

Capital de Réserve

Dans sa caisse de dotation (assurance de vie), 31 Oct. 1908	\$844,975.60
Dans ses caisses locales des malades, 1er Décembre 1907	173,684.40
Dans sa caisse centrale des malades, 31 Octobre 1908	27,827.70
Total	\$1,046,487.70

Capital Accumulé: \$1,046,487.84

Après 15 ans d'opération.
 Effectif - 10,613 membres en règle au 1er juillet 1908.
 Nombre de cercles en règle au 1er novembre 1908.
 Nombre de bureaux de perception en règle au 1er Novembre 1908

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

7 et 9 Place d'Armes, Montréal.
 Président: M. H. Laporte,
 Gérant Général: Tanorede Blonvot

Département d'Épargne ordinaire @
 Certificat de Dépôt @ 3%

L'Alliance Nationale dépose ses fonds à cette Institution.

BANQUE D'HOCHELAG MONTREAL

Capital autorisé: \$4,000,000
 Capital payé: - \$2,500,000
 Fonds de réserve et surplus \$2,000,000

La Banque a ONZE bureaux dans la ville reçoit les dépôts d'épargne lesquels peuvent être retirés à volonté et sur lesquels elle paie 3% l'intérêt QUATRE FOIS par année.

- No 272 - CL. ST-CAJETAN, Mansonville, Co. Brome; S.A., S.F., et T., Pierre Duchesneau Réunions, 2e dimanche, à 11 hrs a.m., école du village.
- No 273 - CL. NAPIÉON, Charlemagne, Co. L'Assomption, S.A., S.F., et Trés., Frédéric Béland, Réunions, 2e dimanche, à 4 hrs p.m. chez le secrétaire-secrétaire.
- No 274 - CL. ST-CYRILLE, Co. Drummond; S.A., et S.P., J. E. Paré, N.P., Réunions, dernier dimanche, salle du notaire Paré.
- No 275 - CL. POINTE-CLAIRE, Co. Jac-Cartier; S.A., S.F., et Trés., J. P. Legault, Réunions, 4e mardi, 7.30 p.m., salle de l'Église de St-Jacques.
- No 276 - CL. BOSSUET, Knowlton, Co. Brome; S.A., L.A. Gingras, S.F., et T., L. L. Ledoux, Réunions, 2e mardi, 7.30 hrs p.m. à l'Hôtel de Ville.
- No 277 - CL. ST-PRIME, Co. Chicoutimi; S.A., S.F., et T., A.H. Verina, Réunions, dernier lundi du mois, à 7 hrs p.m., salle Morély.
- No 278 - CL. ST-FELICIEEN, Co. Chicoutimi, S.A., S.F., et T., H. St-Pierre, Réunions, dernier lundi, à 7 hrs p.m., à l'école du village.
- No 279 - CL. CRAPON, Pausquet, R.L.; S.A., Arthur Alox, 23 Comstock; S.F., et T., N. L. Brouillette, 11 Quincy Ave., Réunions, 2e dimanche du mois, à 2 hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.
- No 280 - CL. ST-ILBROD, Hébertville Station, Lac St-Jean, S.A., S.F., et T., J. Angers, Réunions 2e dimanche du mois, à 3 hrs p.m., club St-Jean-Baptiste.
- No 281 - CL. MONTAGNAIS, Roberval, Lac St-Jean; S.A., H. A. Houde; S.F., et T., Adg. Bouchard, Réunions, 2e et 4e vendredis du mois à 8 hrs p.m., à l'Hôtel de Ville.
- No 282 - CL. ST-GEDEON, St-Gédéon, Lac St-Jean; S.A., S.F., et T., Thomas Lavoie, Réunions, dernier dimanche du mois à 7 hrs p.m., salle nubouche.
- No 283 - CL. METEYER, Benoit, rue St-Jérôme, Lac St-Jean, S.F., et T., Plourde, Réunions, dernier dimanche du mois, à 1 hr p.m., Salle Plourde.
- No 284 - CERCLE CHAPLEAU, Labelle, Co. Ottawa, S.A., S.F., et T., W. Moravany, Réunions, dernier dimanche du mois, à 7 hrs p.m., salle du Club Athlétique.
- No 285 - CERCLE STE-AGATHE, Co. de Terrebonne, S.A., D. Côté, S.F., et T., Avila Bouchard, Réunions, dernier dimanche du mois, à 3 hrs p.m., salle Forest.
- No 286 - CERCLE TETREAULTVILLE, comté Lavoy, S.A., Ephrem Benoit; S.F., T., et Md. E., Geo. Lomeran, Réunions, dernier dimanche, après le grand-messe, chez M. Ephrem Benoit, rue St-Antoine.
- No 287 - CERCLE LABOUCHE, St-Bruno, Lac St-Jean, S.A., Edgard Bouchard; S.F., et T., Philippe Simard, Réunions, dernier samedi du mois à 7.30 hrs p.m., salle publique.
- No 288 - CERCLE LAURIER, Montréal, Sb., P.G., All. Poitier, 24 Ronville, Pres. Co. A. Latontaine, 286 St-Denis; S.A., Donald Morrison, 214 Ste Catherine Est; S.F., et T., Isidore Moquin, 55 St-Laurent; Md. Ex. J. E. Gagne, 487 Ontario, Est. Réunions, 1er mardi, 3 Craig Est., à 8 hrs p.m.
- No 289 - CL. STE-ADELE, comté de Terrebonne; S.A., A. Lanthier, S.F., et T., Ed. Longpré; Réunion, 2e vendredi, 7.30 p.m., Salle E. Longpré.
- No 290 - CL. O.K.A., comté des Deux-Montagnes; S.A., Adolphe Chénés; S.F., et T., W. Outim, Réunions, 2e dimanche, à 3 p.m., Salle du Collège.
- No 291 - CERCLE DUBOISVILLE, L'Ange Gardien, Co. Montmorency; S.A., Sam. Hudt; S.F., et T., Jos. Trudel, Montmorency Est. Réunions, dernier samedi, 7.30 hrs p.m., chez M. WHE Trudel.
- No 292 - CERCLE ST-ALEXIS, Co. Chicoutimi; S.A., S.F., et T., Harry Tremblay, Réunions, dernier vendredi, à 7.30 hrs p.m., à la salle Page.
- No 293 - CERCLE BAGOTVILLE, Co. Chicoutimi; S.A., Victor Gosselin; S.F., et T., L. I. Lévesque, Réunions; 2e lundi, à 7.30 p.m., à la salle Simard.
- No 294 - CL. ST-ALEXANDRE, Co. Iberville; S.A., J. A. Ste-Marie; S.F., et T., Arg. P. Gosselin, Réunions; 2e mercredi, à 7.30 p.m., à la salle M. Aug. P. Gosselin.
- No 295 - CL. ST-HUGUES, Co. Bagot; S.A., Wilfrid Mélançon, N.P., S.F., T., et Md. E., J. E. Michaud, Réunions; 1er lundi à 7 hrs p.m., à la salle publique du village.
- No 296 - CL. VILLERAY, Co. Hochelaga; S.A., J. Ed. Roy; 2473, Labelle S.F., et T., Jos. Beauvais, 1955 Dufferin, Réunions; 2e et 4e mercredis à 8 hrs p.m., à la salle Raymond 2163 St-Hubert.
- No 297 - CL. BREBUEUF, St-Pierre, Co. Montmagny; S.A., Wm. Parsons; S.F., et T., Jos. Alb. Blais, Réunions; 2e dimanche à 3 hrs p.m., à la salle Lavallée.
- No 298 - CL. BOURASSA, North Hatley, Co. Stanstead; S.A., L. L. Séguin, S.F., et T., A.H. B. Pelletier, Réunions; 2e mardi, à 7.30 hrs p.m., chez M. A.H. B. Pelletier.
- No 299 - CL. PARENT, Lennoxville, Co. Sherbrooke; S.A., S.F., et T., L. A. Simoneau, Réunions; 2e dimanche, à 11 1/4 hrs a.m., à l'école du village.
- No 300 - CL. ST-ALBES, BORROME, Carthby, Co. Wolfe; S.A., Clovis Tessier, S.F., et T., J. S. Poulin, Réunions; 2e vendredi, à 7 hrs p.m., chez M. J. S. Poulin.
- No 301 - CL. COULONGUE, Roxton Pond, Co. Shefford; S.A., Nap. Lavallée, S.F., Trés., et Md. E., B. Goodhout, Réunions; 2e et 4e mercredis à 7.30 hrs p.m., à la salle Hubert Dutilleul.
- No 302 - CL. SIR GEORGE-ETIENNE CARTIER, Saint-Joachim, Co. Shefford; S.A., S.F., et T., R. LaTour, Réunions; 2e mardi, à 8 hrs p.m., à la salle municipale.
- No 303 - CL. BRASSARD, Dalhousie, N.B., S.A., A. J. LeBlanc, S.F., et T., Mathias Cemeau, Réunions; 2e dimanche, à 11 hrs p.m., à la salle C.M.B.A.
- No 304 - CL. N. D. Des NEIGES, Montréal; S.A., La Goude, S.F., et T., G. Garnon, Réunions, dernier lundi à 8 hrs p.m., à la Pharmacie Nohmout.
- No 305 - CL. DEQUETTE, Montréal; S.A., J. All. Turcotte, S.F., et T., J. E. F. Cardinal, Réunions; 2e et 4e lundis, à 8 hrs p.m., 88 St-Denis, salons Artistiques.
- No 306 - CL. D'ARJOER, Edmundston, N.B., S.A., René J. Beaulieu, S.F., et T., J. E. De Grâce, Réunions; 2e dimanche, à 1 hr p.m., salle des Forestiers Indépendants.